

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 46 (1998)

Artikel: Le temple et le presbytère de Russin : fouille complémentaire 1996
Autor: Deuber, Gérard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE TEMPLE ET LE PRESBYTÈRE DE RUSSIN. FOUILLE COMPLÉMENTAIRE 1996

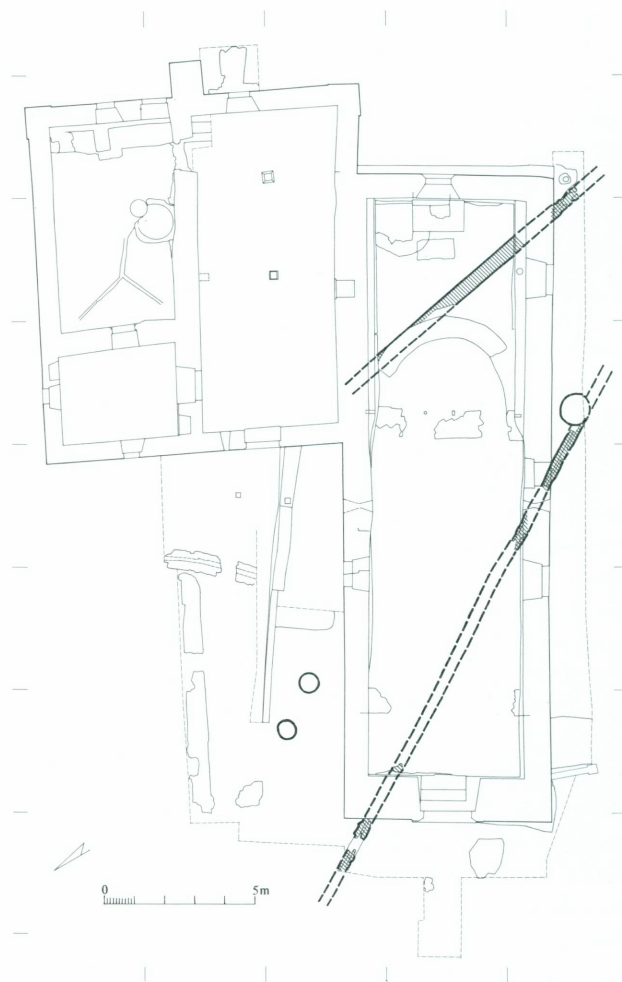
Par Gérard Deuber

Deux opérations distinctes¹, ayant pour objet le temple de Russin et le presbytère qui lui est attenant, ont amené le Service cantonal d'archéologie à entreprendre sur ce site, au cours de l'été et de l'automne 1996, de nouvelles recherches qui s'ajoutent aux résultats obtenus à l'intérieur du sanctuaire par Ch. Bonnet et publiés par ses soins en 1971².

LES PREMIERS ÉTABLISSEMENTS

Ces recherches ont occupé sur trois côtés, nord, sud et ouest, les abords immédiats du temple. L'espace fouillé, quoique largement perturbé dans ses couches supérieures par le cimetière qui entourait le monument, a cependant révélé quelques éléments dignes d'intérêt. Si la situation exacte de l'établissement romain qui participe sans doute à l'origine du village n'a toujours pas été reconnue, on peut attribuer à cette première phase d'occupation les deux canaux de drainage primitivement considérés comme des murets, qui traversent en diagonale, l'un la nef, l'autre le chœur de l'église (fig. 1). Ils sont constitués de deux alignements de pierres de rivière dressées de chant, couverts de pierres plus plates et parfois plus larges; au-dessus, un empierrement non maçonné, donc filtrant, de la largeur d'un petit mur mais disposé sans ordre apparent, a pu faire confusion. La nature du sous-sol où se superposent limon très dense et couche graveleuse a nécessité ces mesures d'assainissement. Les deux canaux dessinent un angle d'environ 15° et devaient se rejoindre à une dizaine de mètres en contrebas du temple, leur pente suivant celle du terrain. D'autres traces de la présence romaine ont été repérées à 60 mètres plus au sud, mais là encore aucune structure n'était conservée. Trois minuscules fragments de céramique romaine ont été répertoriés. Il s'agit d'une lèvre de plat à rebord en terre sigillée³, d'un intérieur de lampe à huile et d'un segment de lèvre de gobelet à engobe métallisé, productions qui s'étendent entre le I^{er} et le IV^e siècle.

Une seconde phase d'occupation s'insère entre ces premiers vestiges et l'église pré-romane. Il s'agit de trois fosses circulaires (fig. 1). L'une se situe au sud, à l'extérieur du sanctuaire, à la hauteur de l'articulation entre la nef et le chœur; elle perturbe le drain le plus occidental. C'est une fosse d'un mètre de diamètre conservée sur une profondeur de 0,45 m, aménagée dans le limon argileux. Son contenu comportait pour l'essentiel des ossements de faune.



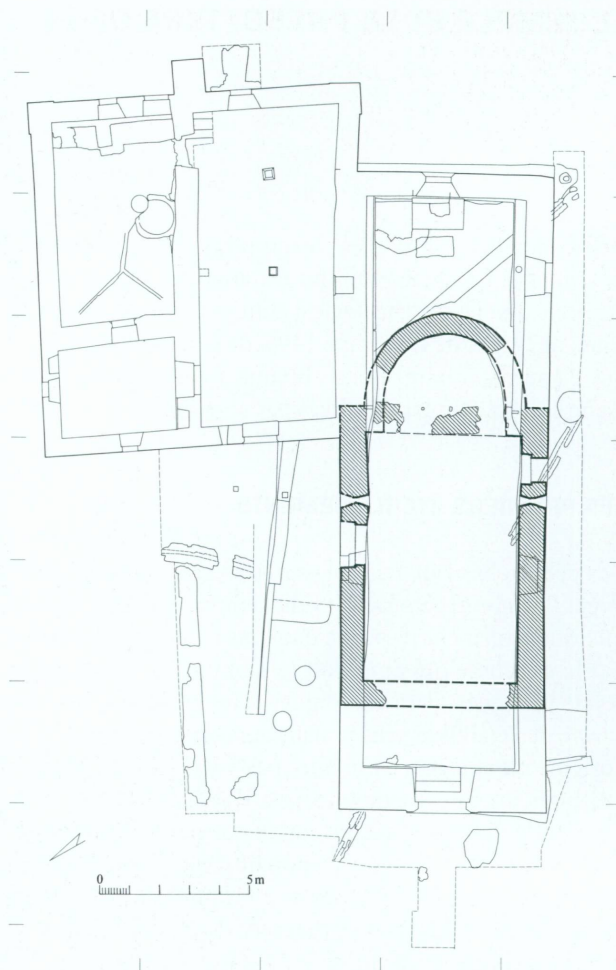
1. Plan schématique des phases d'occupation I (I^{er}-IV^e siècles) et II (VII^e-IX^e siècles) (Dessin G. Deuber)

Au nord, les deux autres fosses présentent un diamètre plus petit (0,65 m) et une profondeur d'à peine 0,20 m. Malheureusement, aucune trace de bois ou de pierres de calage ne nous permet d'attribuer ces fosses à des trous de poteaux et de proposer, comme c'est le cas dans plusieurs églises rurales, une construction de bois intermédiaire entre l'établissement romain et les constructions du haut Moyen Age. Cette fois encore, le matériel retrouvé hors contexte est très limité, il prend place entre le VII^e et le XI^e siècle. On notera un épais fragment de récipient de pierre ollaire, un fragment de cruche à fond plat, à pâte beige et à forte proportion de dégraissant, un segment d'anse étroite et rubanée; enfin, un très petit fragment de lèvres « en bandeau », à pâte grise.

Le bas des murs du temple et leur fondation ont été entièrement mis à nu sur une hauteur d'environ 1,50 m. On y lit, comme à l'intérieur, les trois phases de construction du monument. Le premier chantier remonte au X^e siècle: Il est caractérisé par des assises de boulets parallèles qui suivent la pente du terrain, l'appareil y est régulier, sans excès, avec des renflements qui se lisent en plan et font saillie à l'extérieur du parement. Les mortiers à la chaux sont de granulométrie moyenne et contiennent quelques fragments de terre cuite (fig. 2). L'agrandissement vers l'ouest se distingue par la mise en œuvre de matériaux sensiblement plus gros. Le chœur, ajouté plus tard à l'est, présente les mêmes composantes de boulets posés un peu plus irrégulièrement, parfois en épis et liés par un mortier plus grossier.

L'ANNEXE NORD

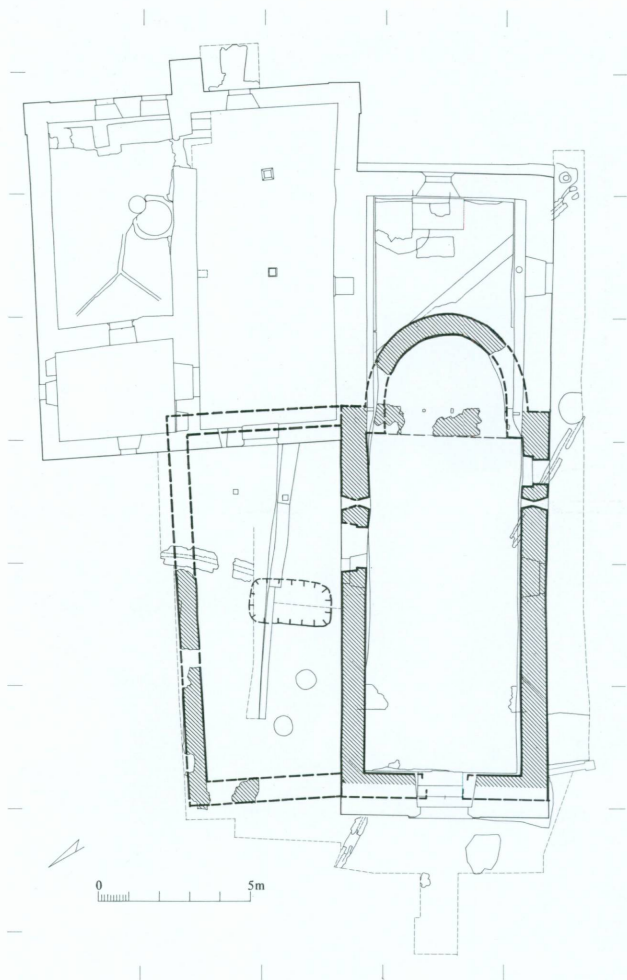
Un espace délimité par la façade nord du temple et par le mur ouest du presbytère a été fouillé sur une largeur d'environ 5,00 m (fig. 3). Au nord, en limite de fouille, un mur large de 0,70 m a été mis au jour sur près de 9,00 m de longueur; élevé en boulets de rivière liés au mortier, il n'était plus conservé que sur une assise dans sa moitié ouest, lisible en aval dans une tranchée de fondation où subsistait du mortier désagrégé et, encore plus à l'est, par quelques pierres isolées qui nous assurent de son prolongement. Un second mur, perpendiculaire, élevé légèrement en retrait de l'alignement de la façade du temple, subsistait sur un court segment de près d'un mètre de longueur. Son niveau de construction, sa largeur, ses matériaux et son appareillage l'assimilent à la même campagne de construction que le mur cité plus haut mais, là encore, on ne peut que regretter l'absence de toute liaison archéologique entre ces vestiges et le bâti en place. La fermeture de l'espace ainsi déterminé sur deux côtés devait s'effectuer à l'est, à la hauteur de l'épaulement de l'abside, soit approximativement sur l'emplacement de l'actuelle façade ouest du presbytère (fig. 4). Une fosse reconnue partiellement sur deux côtés occupait



2. Plan schématique de l'église du X^e siècle (Dessin G. Deuber)



3.
Vue vers l'est de la fouille de l'annexe nord



4.
Plan schématique de l'église et de son annexe aux XI^e-XIII^e siècles
(Dessin G. Deuber)

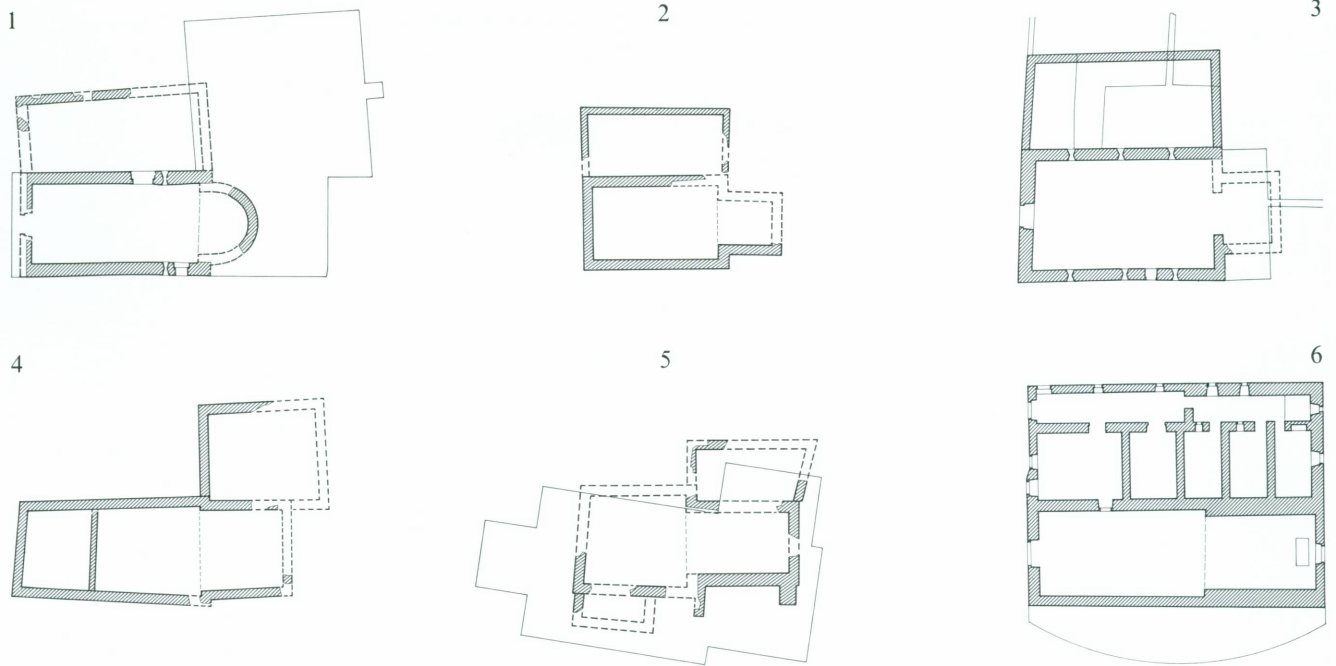
le centre de ce local. Un sondage effectué à l'intérieur a livré du matériel céramique typique du début du XIII^e siècle, pichets glaçurés décorés de pastilles et de bandes moletées, production à laquelle on peut ajouter un pied de marmite de bronze de section triangulaire.

Des découvertes récentes attestent la présence d'annexes de ce type dans plusieurs églises du canton. Accolées soit au chœur, soit à la nef, elles sont toujours orientées au nord et se différencient des sacristies par leurs proportions (fig. 5). La plus ancienne d'entre elles paraît être celle adossée au cours des XI-XII^e siècles au chevet de l'église occidentale de Vuillonex⁴; elle mesure 7,00 m par 6,00 m de côté et l'intérieur est creusé d'un grand nombre de fosses-silos circulaires ou allongées. Au XIII^e-XIV^e siècle, à Céligny⁵, une annexe d'une surface presque égale à celle de la nef est édifiée contre le mur nord; à la même époque et dans les mêmes proportions, une construction semblable est greffée à la nef de l'église orientale de Vuillonex⁶. Plus tard encore, au XV^e siècle, au chœur de l'église de Meinier⁷ est adjointe une cave, insérée entre l'épaule du chœur et son mur nord.

L'exemple le mieux conservé reste le temple de Cartigny dont l'évolution du bâti est identique à celui de Russin et dans lequel les fonctions sacrées et profanes, lieu de culte mais aussi cachot et cellier, subsistent côte à côte jusqu'à ce qu'elles soient réunies sous le même toit au XVIII^e siècle. Cette disposition est fréquente, sinon commune à tous les chefs-lieux de mandement.

La mise au jour de cette annexe a permis de confirmer la chronologie de la façade ouest. C'est, en effet, dans l'alignement de cette dernière - résultant de l'agrandissement de la nef primitive au XI^e siècle - que l'annexe est édifiée; l'épaisseur des murs des deux constructions est alors identique et ce n'est que plus tard, au XIV^e ou au XV^e siècle, comme c'est le cas à Céligny ou à Jussy, qu'est édifié le clocher à arcade qui nécessite des assises plus épaisses, débordant largement cette fois sur l'alignement de l'annexe.

Il est malaisé d'attribuer à cette annexe une datation absolue, aucune liaison avec le bâti actuel n'étant conservée. Elle est sans aucun doute postérieure à l'agrandissement du temple au XI^e siècle et antérieure ou contemporaine à la reconstruction du chœur au XIII^e siècle. Si à Vuillonex et à Meinier l'usage de ces annexes à fin d'entrepôt ou comme cave semble assuré, à Russin, la présence d'une seule fosse hypothèque une semblable attribution qui paraît pourtant la plus plausible. En outre, les sépultures qui occupent le terrain environnant sont sans connexions avec le bâti ou souvent le perturbent. Seules cinq tombes sont creusées dans le périmètre de l'annexe, sans causer de dégâts aux



5.
Plans comparatifs des églises du territoire genevois comportant des annexes (échelle 1/500) (Dessin G. Deuber)
1. Russin ; 2. Vuillonex ouest ; 3. Céligny ; 4. Vuillonex est ; 5. Meinier ; 6. Cartigny

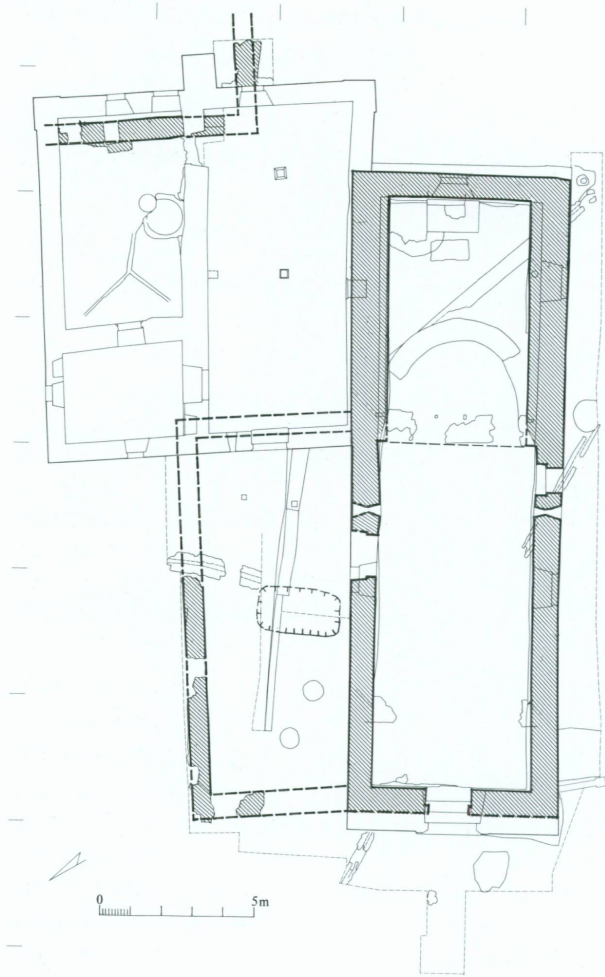
maçonneries. Une seule d'entre elles est installée parallèlement aux structures, les quatre autres ont chacune une orientation différente et il paraît dans ce cas peu vraisemblable d'attribuer au local une quelconque fonction funéraire. Reste la possibilité, peu crédible elle aussi, de voir dans ce vaste volume la chapelle latérale murée en 1445 et dont l'ouverture a été reconnue en 1970⁸. Cependant cette ouverture, du moins son piédroit occidental, appartient à la première phase de construction et fait de cette chapelle un élément uni chronologiquement à l'église du X^e siècle.

LES VESTIGES DU PREMIER PRESBYTÈRE

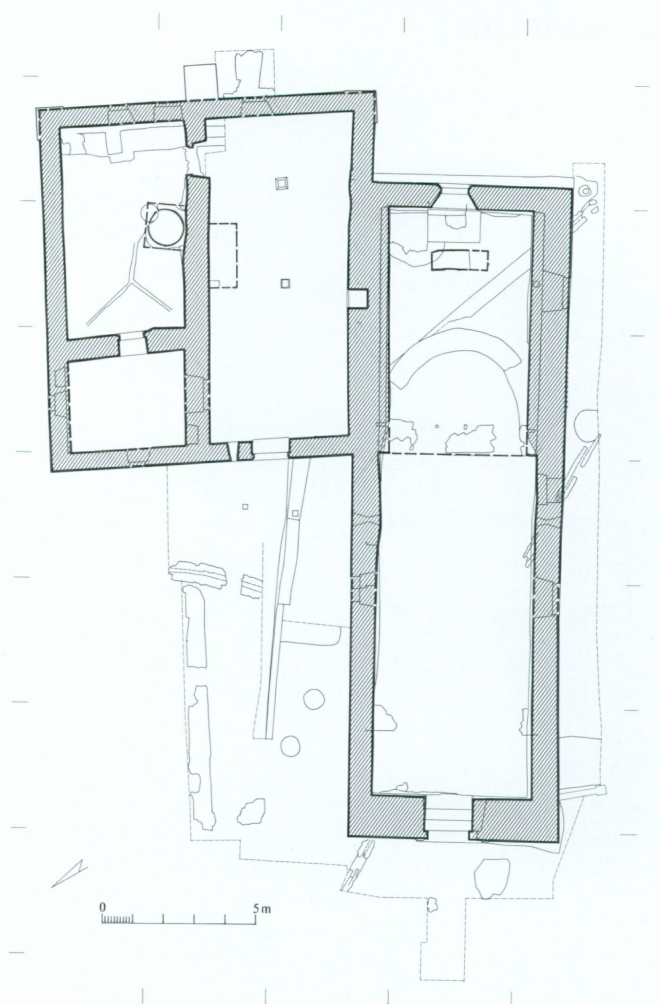
L'abaissement du niveau de la cave occupant l'angle nord-est du presbytère a occasionné une reprise en sous-œuvre de la plupart des murs latéraux. Elle a permis la mise au jour d'une maçonnerie antérieure au bâtiment actuel. Ce mur épais de 0,70 m est parallèle à la façade regardant le Rhône. Il est interrompu par la façade nord du presbytère

sans que l'on sache s'il se poursuit à l'extérieur. Au sud, de l'autre côté du refend, il apparaît encore, traversé par une porte dont subsistent deux emmarchements pris dans son épaisseur et suivant la pente du terrain. Son retour à l'est était conservé au dehors de la maison, au pied du contre-fort qui marque le milieu de la façade. Une niche occupe au nord le dernier tiers de la paroi; elle est étroite, présentant un vide d'à peine 0,48 m de largeur mais qui s'étend sur toute la profondeur du mur. De ce fait, l'appareillage du fond, constitué de gros blocs de molasse, déborde largement sur l'extérieur des assises de fondation.

Cette construction, peut-être vestige d'une première cure dont ne sont conservés aujourd'hui qu'un segment de mur et son angle sud, est sans doute contemporaine de la réédification du chœur de l'église dans le courant du XIII^e siècle, comme le suggère la taille des molasses, le mode de construction et la qualité des mortiers à grosse granulométrie. Elle subsistera jusqu'à la fin du XIV^e siècle et sera remplacée par l'actuel presbytère (fig. 6).



6.
Plan schématique de l'église au XIII^e siècle
(Dessin G. Deuber)



7.
Plan schématique de l'église et du presbytère (XIV^e-XVI^e siècles)
(Dessin G. Deuber)

LE PRESBYTÈRE

Le bâtiment adossé au mur nord du chœur de l'église, et dont il déborde largement à l'est, est implanté dans un terrain descendant en pente douce vers le Rhône. Établi sur trois niveaux, il se compose aujourd'hui d'un rez-de-chaussée semi-enterré, d'un étage légèrement surélevé et de combles coiffés d'une toiture en bâtière, perpendiculaire à celle de l'église⁹. Un mur de refend est-ouest coupe le bâtiment en deux parties presque égales de surface (fig. 7).

Au sud, la cave qui jouxte le chevet s'ouvre à l'ouest par une large porte de roche et de molasse, bordée d'un chanfrein et couverte d'un linteau de chêne daté par la dendrochronologie de l'année 1390. Une ouverture en tout point semblable est percée dans le mur nord. L'espace est couvert d'une poutraison reposant sur un sommier et deux poteaux de chêne chanfreinés dressés sur des dés de roche. L'ensemble n'a pas été daté avec précision, mais sa mise en œuvre semble remonter au plus tard au XVI^e siècle. Dans le mur sud, une niche de molasse a été aménagée; lui font face au nord les traces d'une cheminée encore matérialisée par un corbeau de roche de profil triangulaire tronqué et chanfreiné, surmonté d'une poutre appartenant au manteau. Ces éléments évoquant un certain confort sont inhabituels dans une cave et tendent à prouver que, dans un premier temps, ce demi-niveau a été consacré à l'habitat.

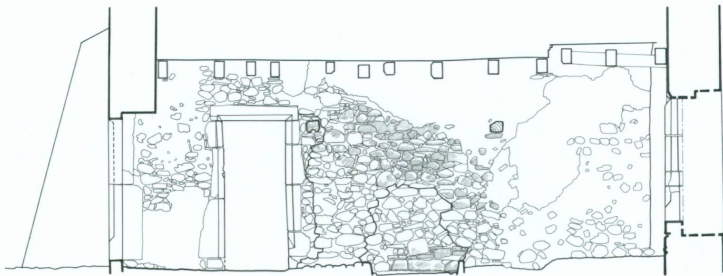
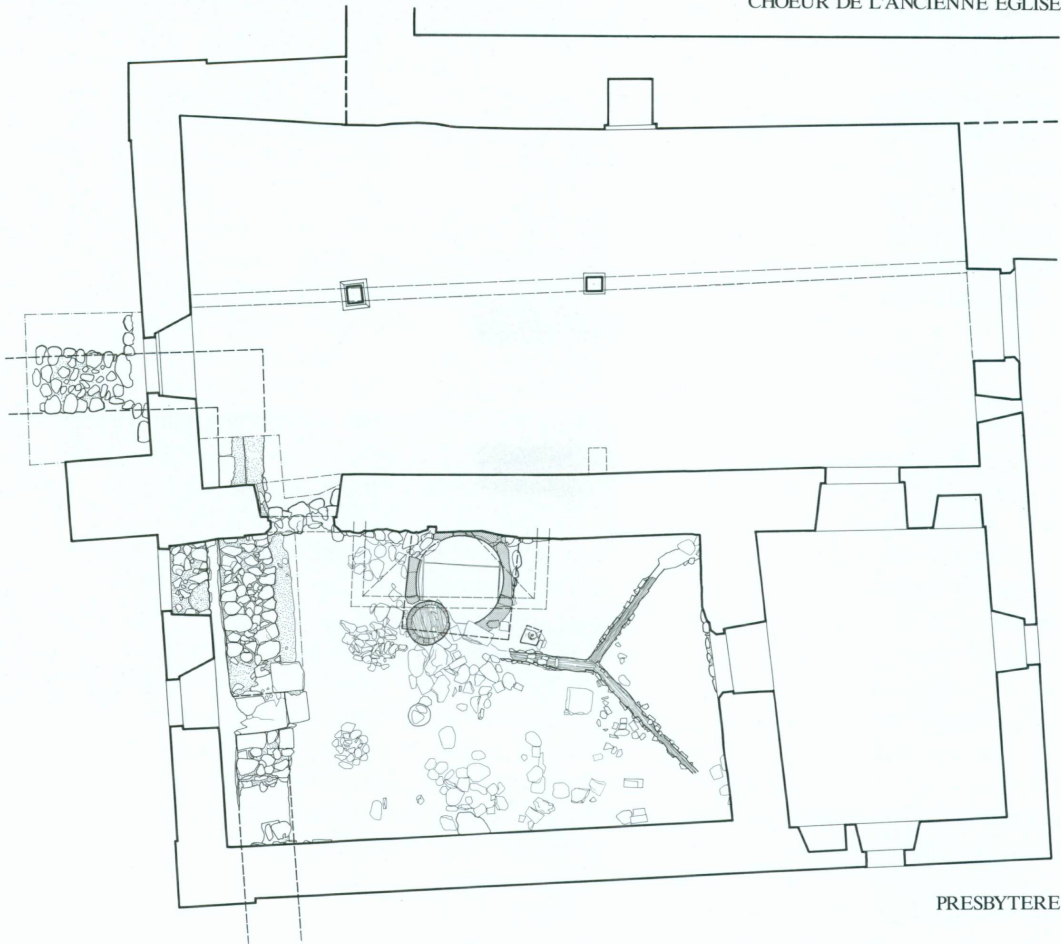
Au nord du refend, l'autre moitié du rez-de-chaussée est cette fois subdivisée en deux espaces d'inégale surface. Le plus important est couvert d'une poutraison hybride: les deux solives les plus à l'est, en épicéa, remontent, comme les linteaux de chêne, aux années 1389-1390; le reste, exception faite de doublages modernes, est composé de solives moulurées datées de 1541. Le mur qui sépare les deux volumes est sans doute ancien, percé d'une porte très basse (1,60 m de hauteur) chanfreinée comme les autres, mais la présence au linteau de trous de barroyage inexistant dans le seuil pourraient indiquer un remploi expliquant cette anomalie. Cette porte, aujourd'hui murée, permettait l'accès à un petit local presque carré entièrement réaménagé au XIX^e siècle, couvert d'une voûte surbaissée de briques et ouverte à la même époque au sud sur la cave principale.

En raison de l'instabilité des maçonneries, une seule analyse de détail a été effectuée sur le mur de refend, au dos de la cheminée évoquée plus haut. L'appareil d'origine n'y est conservé que sur les deux tiers ouest de la paroi, remplacé dans le dernier tiers par la porte à chanfreins. Il est dressé en boulets de rivière de moyenne dimension entre lesquels s'insèrent sans ordre de nombreuses briques qui témoignent des fréquentes restaurations occasionnées par la

proximité immédiate d'importantes sources de chaleur. En effet, la base du mur a été perturbée par l'installation d'un four circulaire, peut-être voûté. D'un diamètre utile de 1,15 m, son âtre est constitué de grandes dalles de molasse posées légèrement en contrebas du sol. Le corps de chauffe, conservé sur quelque 0,20 m de hauteur, était aussi appareillé de blocs de molasse concaves à l'intérieur, mais dressés orthogonalement au mur à l'extérieur, occupant un carré de 1,40 m de côté. Il est vraisemblable que dans un premier temps cette structure ait constitué le corps inférieur d'un poêle à catelles, sur lequel était dressé un second corps cylindrique ou polygonal dans lequel venaient s'insérer les carreaux vernissés. Tant la mise en œuvre que la situation au milieu de la paroi pourraient soutenir cette interprétation. Par ailleurs, en 1970, trois carreaux de poêles, retrouvés dans les remblais du chœur, ont été répertoriés¹⁰. Tous trois appartiennent à une production typique du milieu, voire de la seconde moitié du XV^e siècle, et pourraient provenir du presbytère.

Cette disposition a sans doute été abandonnée lors de la disparition du corps supérieur au profit d'un foyer ou d'un fourneau à usage culinaire. Dans l'angle nord-est, et à peu de distance du foyer, on a retrouvé une pierre carrée percée d'une cavité circulaire. C'est là que venait pivoter la potence, fixée aussi à la poutraison et destinée à soulever marmites, pots à feu ou chaudrons¹¹. Plus tard encore, sans doute au XIX^e siècle, le poêle a été arasé sans que toutefois l'usage de l'âtre soit abandonné. A cet emplacement prit place une cheminée dont il subsiste deux poutres aujourd'hui sciées au nu du mur. Insérées dans des empochements à 1,70 m du sol, elles servaient de support latéral au manteau. A la même époque, un réseau de canalisations a été creusé dans le sol argileux. Il s'agit de rigoles dont le fond est fait de planches de bois et les bords de briques dressées. Le dispositif en Y prenait naissance dans les angles nord-ouest et sud-ouest de la pièce pour se terminer dans un demi-tonneau enterré dans l'angle du foyer qu'il détruisait en partie (fig. 8).

L'étage reprend une partition identique à celle du rez-de-chaussée. Au sud du refend se succèdent, depuis l'entrée, la cuisine - plus tard amputée du tiers de sa surface au profit de sanitaires - et une chambre, auxquelles répondent au nord deux autres chambres d'égales dimensions. C'est dans la cuisine que sont réunis les éléments les plus évocateurs de l'ancien dispositif ménager. Deux portes chanfreinées existent encore, ouvertes, l'une sur l'extérieur, l'autre, à linteau de chêne, sur la chambre nord-ouest. Sont encore en place les fenêtres doubles, en partie d'origine, devant lesquelles s'alignent évier et pierre à eau, en calcaire, ainsi que le cendrier de molasse percé de deux trous. Au milieu du refend s'élevait la cheminée dont ne subsistent plus



8.
Plan du rez-de-chaussée du presbytère et élévation nord du mur de refend (Dessin M. Berti, G. Deuber, F. Plojoux)

aujourd'hui qu'un chevêtre, une chaudane au revers du mur et la petite niche qui lui était accolée. Le même dispositif de cheminée à chaudane, mais cette fois en position inversée, est encore conservé entre les chambres nord et sud-est.

L'analyse dendrochronologique qui concorde avec l'analyse stylistique des détails situe l'aménagement de l'étage aux alentours de 1607; cependant, une solive de la fin du XIV^e siècle témoigne du remploi, à l'étage, d'éléments des précédents chantiers. La date d'abattage des bois constituant la charpente des combles remonte aux années 1779-1781. Cette charpente en a remplacé une plus ancienne, sans doute à quatre pans, comme semble l'indiquer l'image schématisée du presbytère, évoquée au côté du temple dans le cadastre de 1714 conservé à la mairie de Russin. Une dernière campagne de travaux, assez importante, s'est déroulée au milieu du XIX^e siècle et a dû suivre de peu la restauration du sanctuaire en 1843, après qu'il fut rendu au culte réformé. Elle s'applique principalement aux chaînages, contreforts et encadrements des nouvelles ouvertures et s'exprime essentiellement dans l'usage de la roche calcaire.

LE CIMETIÈRE

Aux soixante-trois sépultures concentrées dans le périmètre du temple et répertoriées lors des fouilles de 1970, viennent s'ajouter quatre-vingt-huit sujets dégagés à l'extérieur. Avant l'analyse anthropologique proprement dite¹², une première enquête peut déjà être établie et quelques résultats proposés. Elle indique tout d'abord une forte proportion - environ 26% - de décès chez les enfants en bas âge et chez les adolescents dont la moitié des tombes est principalement répartie au sud de l'église. La plupart des ensevelissements sont rituellement orientés ouest-est, c'est-à-dire avec la tête à l'ouest. Dans un seul cas, certainement une tombe d'ecclésiastique creusée le long du mur sud à l'extrémité ouest du chœur, la tête est à l'est. Une douzaine de sépultures font encore exception, sept d'entre elles qui occupent le parvis et la moitié ouest de l'annexe sont orientées nord-sud, parallèlement au mur pignon, toutes avec la tête au sud. Enfin, cinq tombes présentent, par rapport au bâti, des axes légèrement, voire radicalement, en diagonale. La mise en relation des inhumations et des maçonneries est peu courante. A l'ouest, sous la façade, seule une sépulture (t. 145) peut être identifiée avec certitude comme antérieure à l'agrandissement de l'église au XI^e siècle. Les autres se trouvant à proximité (t. 110, 142 et 148) ne sont pas assez engagées sous le mur pour attester une date si ancienne; elles ont été creusées entre l'érection de la nouvelle façade au XI^e siècle et son remplacement par le clocher à arcade au XIII^e-XIV^e siècle. Dans quatre sépultures (t. 64, 65, 69 et 74), toutes situées au sud de la nef, des cercueils sont attestés



9.
Détail de la tombe 146

par la présence de clous de fer; des épingles de linceul ont été recueillies dans les tombes 71, 83 et 146. Cette dernière, au-dessus de laquelle a été retrouvée une monnaie bernoise de 1732, était creusée dans l'axe du porche. Allongée dans un cercueil, la défunte était coiffée d'une fine résille de fils de cuivre torsadés, rehaussée de perles de verre (fig. 9); peut-être s'agit-il d'une coiffe de mariée. La sépulture comportait encore deux ferrets en forme de croix pattée ainsi qu'un chapelet de perles de verre cylindriques alternant les couleurs vert, blanc et rouge. Dans deux cas (t. 67 et 127), la tête du défunt reposait sur une pierre; dans un seul (t. 133), quatre pierres servaient de calage à la calotte crânienne du sujet.

Neuf monnaies ont été cataloguées lors de ces fouilles complémentaires. Outre celle citée plus haut (M 5), toutes sont d'origine médiévale et trois seulement associées à des sépultures¹³.

La fouille complémentaire de 1996, modeste dans ses dimensions, a toutefois contribué à jeter un éclairage nouveau sur un sujet qui avait, en son temps, fait l'objet d'observations minutieuses et qui avait fourni les premiers modèles d'évolution du bâti dans le champ encore sous-exploité de l'archéologie des églises rurales. A cette époque, seul le prieuré de Saint-Jean, bien éloigné du cadre typologique évoqué ci-dessus, nous offrait l'image d'une organisation spatiale débordant du monument proprement dit. Les recherches récentes effectuées autour des temples de Satigny, Vandœuvres et Céligny ont montré à quel point l'environnement immédiat des édifices consacrés au culte était souvent, tout autant que l'intérieur, plus riche en renseignements sur la fonction du site que sur sa forme.

Notes:

- 1 Le besoin urgent, d'une part, d'assainir les fondations du temple par l'installation d'un réseau de drainage sur tout le pourtour de l'édifice a nécessité une fouille méthodique de la surface menacée. D'autre part, la restauration du presbytère et le renouvellement des canalisations nous ont permis, à l'intérieur comme à l'extérieur, d'élargir plus confortablement le champ de notre intervention. Nous remercions, pour leur amabilité et pour la patience dont ils ont fait preuve à l'égard d'une présence toujours longue et souvent encombrante, M. G. Monnier, dont la parcelle s'étend au sud et à l'est du temple, et M. B. Leyvraz, propriétaire du presbytère. Notre reconnaissance va aussi aux deux architectes mandatés, MM. A. Berger et C. Foehr, à la Fondation pour la restauration des temples genevois, ainsi qu'à M^{mes} M. Berti et Fr. Plojoux et à M. A. Peillex qui ont entièrement assumé la charge de la fouille et des relevés archéologiques.
- 2 Ch. BONNET, «L'Église du prieuré de Russin», *Genava*, n.s., t. XIX, 1971
- 3 Dres. 22-23, 50-80 après J.-C., provenance: La Graufesenque. Information aimablement communiquée par M. M.-A. Haldimann
- 4 J. TERRIER, *L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonex*, thèse de l'Université de Genève, Département d'anthropologie et d'écologie, septembre 1997 (dactyl.), pp. 132-135
- 5 J. BUJARD, «Les églises de Céligny», *Patrimoine et Architecture*, 3, Genève, 1997, pp. 19-19
- 6 J. TERRIER, *op. cit.*, pp. 150-151
- 7 J. TERRIER, «L'Église de Meinier», *Patrimoine et Architecture*, 3, Genève, 1997, pp. 32-33
- 8 Ch. BONNET, *op. cit.*, p. 37
- 9 Seule la cave nord-est, évoquée plus haut, a été étudiée. L'ensemble de la maison n'a fait l'objet que d'observations ponctuelles au fur et à mesure de l'avancement du chantier. A la demande du Service des monuments et des sites, une expertise des structures de bois a cependant été effectuée par le Laboratoire romand de dendrochronologie.
- 10 Ch. BONNET, *op. cit.*, pp. 94-99. Au-dessus du carreau fragmentaire montrant une tourterelle perchée sur un rameau fleuri, il faut lire «die weg...» et non pas «die Virg...», cf. J.-P. MINNE, *La céramique de poêle de l'Alsace médiévale*, Strasbourg, 1977, pp. 186-187.
- 11 D. GLAUSER, *Les maisons rurales du canton de Vaud*, t. I, Bâle, 1989, n° 444

- 12 Le matériel anthropologique a été déposé au Département d'anthropologie et écologie de l'Université de Genève et fait actuellement l'objet d'une étude confiée à la responsabilité du professeur Ch. Simon.
- 13 Les monnaies déposées au Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire ont été identifiées par M. M. Campagnolo que nous remercions ici.

M1	dans la t. 72	Moyen Age	
M2	dans la t. 95	XV ^e siècle	Savoie ou Lausanne
M3	dans la t. 95	1275-1350	Evêché de Lausanne, anonyme
M4		avant 1350	Evêché de Lausanne, anonyme
M5	sur la t. 146	1732	Berne
M6		XV ^e siècle	
M7		XV ^e siècle	
M8		1491-1536	Evêché de Lausanne
M9		1440-1461	Evêché de Lausanne, Georges de Saluce

Crédit photographique:

Photo M. Delley, Genève: fig. 3, 9